

---

## **Une feuille de route pour détecter le mal-être des paysans mais qui ne s'attaque pas aux responsabilités collectives des difficultés**

**Julien Denormandie présente aujourd'hui sa feuille de route de prévention du mal-être et d'accompagnement des agriculteurs en difficultés. Elle n'est pas à la hauteur des enjeux et ne répond pas aux besoins concrets des agriculteurs en difficulté.**

Cette feuille de route est biaisée par :

- La non-prise en considération de la faiblesse du revenu des agriculteurs.
- L'amalgame constant entre « agriculteur en difficulté économique » et « agriculteur présentant des signes de mal-être ». La surcharge de travail, l'isolement sont d'autres éléments qui y contribuent, et qui sont générés par le modèle de développement.
- L'amalgame entre « agriculteur en difficulté économique » et « maltraitance animale », qui est insultant pour les agriculteurs fragilisés dont la priorité est le bien-être de leurs animaux.
- L'identification des agriculteurs en difficulté par des « sentinelles » en grande partie créancières des agriculteurs ! Les conflits d'intérêts qui transcendent le monde agricole, ne peuvent donner lieu qu'à des traitements partisans et partiaux des situations.

Aucun engagement fort pour soutenir le redressement de l'exploitation (durée des échéanciers de paiement MSA, coût des procédures collectives...). Rien sur l'accès à la formation professionnelle des agriculteurs en plan de sauvegarde ou de redressement judiciaire. Aucune mesure non plus pour faciliter l'accès aux financements des agriculteurs bénéficiant d'un échéancier de paiement ou d'un plan judiciaire d'apurement du passif. Aucune mesure concrète pour faciliter dès aujourd'hui l'accès des agriculteurs au RSA et à la prime d'activité.

Solidarité Paysans salue cependant le suivi envisagé après une tentative de suicide, l'accompagnement des familles endeuillées, le premier pas qu'est la prestation décès, la hausse du taux de prise en charge de l'aide financière simplifiée pour adapter le poste de travail, le renforcement de l'aide au répit et l'accès au service de remplacement en cas d'épuisement professionnel. Encore faut-il pouvoir garantir l'accès de tous les paysans à ce service.

La feuille de route renforce la mission des Chambres d'agriculture, donne un rôle clé à la MSA et aux cellules d'accompagnement, alors même que ces dernières ne sont toujours pas opérationnelles sur l'ensemble du territoire. La place des créanciers dans ces cellules n'est pas remise en cause, alors que la question de la confidentialité au sein de ces cellules pointe le problème de leur composition, et le risque d'un partage d'informations entre créanciers, préjudiciable aux agriculteurs.

Chaque jour, en France, un agriculteur se suicide<sup>1</sup>. Mais le suicide n'est que la pointe émergée de l'iceberg de la souffrance au travail des agricultrices et des agriculteurs. C'est la preuve de l'échec du système agricole industriel encouragé depuis les années 1960 par les politiques publiques françaises et européennes.

Il est urgent d'interroger ce modèle industriel de développement agricole qui engendre isolement, surcharge de travail... Ce dont les paysans ont besoin aujourd'hui, c'est de pouvoir vivre dignement de leur travail, de retrouver une autonomie décisionnelle, de pouvoir retrouver la maîtrise de leur exploitation. Il y a urgence à modifier les conditions d'exercice du métier pour faire face au changement climatique, à la protection de l'environnement et au renouvellement des générations.

---

<sup>1</sup> CCMSA, Etude sur l'année 2015, publiée en juillet 2019

Contacts presse :

Marie-Andrée Besson (06 30 45 10 65) et Gilbert Julian (06 29 32 27 07), co-présidents de Solidarité Paysans

Lucie Chartier, coordinatrice de Solidarité Paysans, 06 51 52 93 56

Liens utiles :

- Propositions que nous avons faites en mars : [https://solidaritepaysans.org/images/imagesCK/files/Plan\\_operationnel\\_ContributionSolidaritePaysans\\_mars2021.pdf](https://solidaritepaysans.org/images/imagesCK/files/Plan_operationnel_ContributionSolidaritePaysans_mars2021.pdf)
- Infographie réalisée par Solidarité Paysans pour montrer l'intérêt des procédures collectives en agriculture : <https://solidaritepaysans.org/zoom-sur/infographie-pour-decouvrir-les-procedures-collectives>

Solidarité Paysans, c'est...

un réseau national **de défense** et **d'accompagnement** des agriculteurs en difficultés  
un réseau **indépendant**, ouvert à tous  
**1 000 bénévoles** et **80 salariés** au service des agriculteurs en difficultés  
**3 000 familles** d'agriculteurs accompagnées chaque année

**Solidarité Paysans**

104 rue Robespierre – 93 170 BAGNOLET – 01 43 63 83 83

contact@solidaritepaysans.org | @SolPaysans | [www.solidaritepaysans.org](http://www.solidaritepaysans.org)